

Éducation thérapeutique 40h : dispenser l'ETP
(e-learning)

RELATION, RECHERCHE & ETP

Ref : ECTET01B



Compétences visées

Mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient dans sa pratique.

Module 1 : l'éducation en santé

Connaître et s'approprier les concepts fondamentaux de l'éducation thérapeutique

- La maladie chronique.
- Le contexte socio-économique de l'ETP.
- Le contexte politique et juridique de l'ETP.
- Les caractéristiques de la maladie chronique.
- La santé.
- Les caractéristiques des 3 modèles de la santé :
 - le modèle biomédical centré sur la maladie,
 - le modèle biopsychosocial centré sur le bien-être,
 - le modèle biopsychosocial centré sur le développement,
 - les intérêts et les limites de ces modèles dans le champ de l'éducation thérapeutique.
- Le passage de la santé à l'éducation.
- Les liens entre éducation et santé :
 - l'étymologie de l'éducation,
 - *l'empowerment*,
 - la conception de l'éducation en santé.
- L'éducation thérapeutique développementale.

module 2 : L'éducation thérapeutique développementale

Identifier les 6 phases du processus de l'éducation thérapeutique développementale

- Le parcours du patient.
- L'information individualisée : annonce diagnostic, prérequis en ETP.
- L'éducation en santé : éducation du patient aux procédures de soins, adaptation des procédures.
- Le développement de la personne : vie avec les soins, projet de vie.
- Le patient expert et partenaire.
- Les typologies et les caractéristiques d'un patient partenaire.
- L'intérêt du patient partenaire dans les projets d'éducation thérapeutique développementale.

module 3 : La pratique de l'éducation en santé

Pratiquer l'éducation en santé

- L'apport de la e-santé et des outils numériques validés en santé dans le cadre de l'ETP : intérêts, précautions.
- Le champ d'intervention comportementaliste centré sur les connaissances et les acquisitions.
- Les intérêts et les limites de ce champ d'intervention :
 - les caractéristiques,
 - le retentissement dans le champ de l'éducation en santé,
 - le type de relation éducative,
 - les méthodes pédagogiques,
 - les illustrations.
- Le champ d'intervention constructiviste centré sur la connaissance de Soi.
- Les intérêts et les limites de ce champ d'intervention :
 - les caractéristiques,
 - le retentissement dans le champ de l'éducation en santé,
 - le type de relation éducative,
 - les méthodes pédagogiques,
 - les illustrations.
- Le champ d'intervention socioconstructiviste centré sur les potentialités du groupe.
- Les intérêts et les limites de ce champ d'intervention :
 - les caractéristiques,
 - le retentissement dans le champ de l'éducation en santé,
 - le type de relation éducative,
 - les méthodes pédagogiques,
 - les illustrations,
 - les outils validés du numérique en santé à l'appui de l'éducation thérapeutique du patient.

module 4 : La construction d'un programme

Initier la construction d'un programme en ETP

GRIEPS - Les Berges du Rhône - 64, avenue Leclerc 69007 LYON - Téléphone : 04 72 66 20 30

- Le programme d'éducation thérapeutique du patient.
- Les étapes et les critères de qualité d'un programme :
 - le diagnostic éducatif ou bilan éducatif partagé,
 - le contrat éducatif,

Méthodes

- Apprentissage cognitif en ligne avec quiz autoformatif et forum.
- Analyse de pratiques à partir de récit illustrant une pratique d'ETP réalisée en intersession.
- Méthodes et outils d'aide à la modification thérapeutique du mode de vie (tabagisme, réduction de consommation d'alcool, diététique, promotion de l'activité physique adaptée, promotion de la santé mentale).
- Régulation individuelle à distance par le formateur des travaux écrits.
- Régulation collective (par classes virtuelles) par un expert, Docteur en Sciences de l'Éducation.
- Construction du plan d'actions et amélioration de ses pratiques.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé (5 à 15 apprenants par groupe).

Valeur ajoutée

Cette formation s'appuie sur de la documentation incontournable qui s'inspire de 12 années de recherche en ETP. Délivrance d'une attestation de formation retraçant les compétences mobilisées pour dispenser l'ETP telles que requises par les arrêtés de 2013, 2015 et 2020. Le parcours de formation, exclusivement en e-learning (distanciel), se déroule sur 40h étalées sur une durée de 4 mois, incluant 5h de temps de formation directe (classes virtuelles et tutorat) et 35h de travail personnel complémentaire (dont e-learning). Il contribue à la consolidation des savoirs et savoir-faire. Le tutorat à distance accompagne les professionnels dans la régulation et mise en œuvre de leurs acquis. Cette formation peut également être proposée en présentiel sur 6 jours et en blended-learning (mixte) sur 5 jours.

Pré-requis

Aucun

À noter

Le parcours de 40h commençant en septembre 2024 se terminera en janvier 2025. Les classes virtuelles auront lieu le 9 septembre 2024, le 30 septembre 2024, le 21 octobre 2024, le 2 décembre 2024 et le 6 janvier 2025

Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Les 4 mois de la formation comprennent

- Les parties cognitives, quiz d'autoévaluation (23 h).
- La partie Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) du programme de DPC (10 h).
- L'introduction et la régulation de la formation (5 h).
- Le plan d'actions et le suivi (2 h).

Cette formation est dispensée par un Formateur-consultant expert, Cadre de santé et Docteur en Sciences de l'éducation.

MODULES E-LEARNING (2h)

- L'éducation thérapeutique.
- Les modèles de l'éducation thérapeutique du patient.
- La démarche éducative.
- L'évaluation de l'éducation thérapeutique avec le patient.

Le programme e-learning se déroule en 7 étapes

Cette formation s'appuie sur les référentiels et recommandations suivants

- Guide méthodologique de la HAS/INPES 2007 sur la structuration d'un programme.
- Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011 : rapport annuel du comité de suivi 2009, Ministère de la Santé et des Sports, Paris, Juin 2010.
- Décret n°2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient et l'arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation.
- Guide d'autoévaluation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient HAS, 2012 et 2014.
- Décret du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'ETP.
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP.
- Référentiels complémentaires à l'annexe 1 et 2 de l'arrêté du 31 mai 2013, INPES juin 2013.
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- Document HAS au service d'une aide à la décision partagée (mai 2015).
- Arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges national relatif aux projets pilotes d'accompagnement à l'autonomie en santé.
- Arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges de la formation de base des représentants d'usagers.
- Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration.
- Décret n° 2020-1832 du 31 décembre 2020 relatif aux programmes d'éducation thérapeutique du patient, faisant suite au titre II de l'article 2 de l'Ordonnance no 2020-1407 du 18 novembre 2020 relative aux missions des Agences Régionales.
- Cadre théorique : Université AIX Marseille (EYMARD, REVILLLOT), Université Rouen (TOURETTE-TURGIS), CRES Languedoc Roussillon (SANDRIN-BERTHON), Université Genève (LACROIX, ASSAL, JACQUEMET, GOLAY), Paris Bobigny (GAGNAYRE, D'IVERNONIS), INPES (FOUCAUD), Université Louvain, Belgique (DECCACHE), Université de Nantes (LANI-BAYLE).

Formation Inter & Intra

E-learning - Septembre 2024

>> Du 20-09-2024 au 13-01-2025

Intervenant :

HAMANN Mélanie

- Infirmière DE
- DU de psychoéducation
- Formatrice en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et coordination de programmes d'ETP
- Thérapeute de groupe de psychoéducation pour les proches
- Spécialiste en réhabilitation psychosociale, remédiation cognitive et rétablissement

Prix

Tarif Inter **720 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

E-learning - Mars 2025

>> Du 03-03-2025 au 23-06-2025

Intervenant :

HAMANN Mélanie

- Infirmière DE
- DU de psychoéducation
- Formatrice en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et coordination de programmes d'ETP
- Thérapeute de groupe de psychoéducation pour les proches
- Spécialiste en réhabilitation psychosociale, remédiation cognitive et rétablissement

Prix

Tarif Inter **720 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

E-learning - Septembre 2025

>> Du 08-09-2025 au 12-01-2026

Intervenant :

HAMANN Mélanie

- Infirmière DE
- DU de psychoéducation
- Formatrice en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et coordination de programmes d'ETP
- Thérapeute de groupe de psychoéducation pour les proches
- Spécialiste en réhabilitation psychosociale, remédiation cognitive et rétablissement

Prix

Tarif Inter **720 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **09/04/2024**